

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Claude Beaudet

<https://www.cadre21.org/membres/5894c2c5c4c700e1b2ce8fcb>

Date d'obtention : 2024-04-17 00:16:15

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Prendre connaissance de la trousse qui nous sera transmis dans nos milieux scolaire.

Prendre le temps de lire les étapes. Quand une victime demande de l'aide qui se rattache à partager ou envoyer des messages, image ou vidéos à caractères sexuel. Tu prends le temps de compléter le formulaire de la trousse avec l'aide des grilles complémentaires: témoins-victime ou acteurs. Rencontrer les élèves individuellement impliqués dans la situation qui nous est dévoilé et se partager la tâche avec d'autres intervenants qui ont reçus la formation de la trousse sexto. Assurer la sécurité immédiate et la confidentialité en limitant la diffusion images et préserver la preuve c'est-à-dire confisquer les appareils. Revenir en équipe sur les faits. Communiquer avec la protection de la jeunesse pour signaler les faits rapporter par les jeunes reliés à une situation de sextage. Communiquer avec les parents des jeunes afin de les sensibiliser à l'intervention fait auprès de leurs enfants. Accompagner et mettre des mesures encadrement reliés au fait. Communiquer avec le poste de police pour les aviser que l'équipe à compléter des formulaire de la trousse sexto. Le service de police viendra récupérer les formulaires à l'école ainsi que les objets confisqués s'il y a lieu. Notre mission c'est la sécurité des élèves. Tenir compte que la confiscation d'un appareil électronique contenant des images intimes, sexualisé (il faut qu'il y est un risque important). Le service de police fera l'analyse de la situation et fera un retour avec le scolaire. La police fera un suivi avec les élèves et leurs parents (rencontre de sensibilisation avec le service de police pour les sensibiliser au sextage, les lois, répondre aux questions des parents et des élèves). C'est un travail de complémentarité. Éviter de questionner l'auteur si l'on se trouve dans une situation malveillante. Il faut être prudent dans notre investigation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Formation suivi en présentiel au CSSMB en date du 16 avril 2024.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Il faut d'abord et avant tout demeurer neutre dans ce type d'intervention. Établir des liens et bien coordonner l'intervention en équipe avec les intervenants du scolaire. On doit s'en tenir à ce que l'élève nous raconte (s'en tenir au fait). Valider quelle était l'intention de transmettre ses images ou vidéos? Consulter en équipe pour confirmer si nous sommes dans une situation malveillante ou impulsif. Protéger l'élève si la situation familiale est complexe rapidement faire appel à la protection de la jeunesse pour protéger le ou les jeunes.